



## Congrès d'orientation

# Quelle démocratisation de l'enseignement supérieur et de la recherche ?

Le congrès d'orientation, qui s'est tenu à l'université Paris Cité du 12 au 14 juin 2023, a rassemblé plus d'une centaine de congressistes venu·es de 40 établissements différents pour des débats très riches sur la question : « Quelle démocratisation de l'enseignement supérieur et de la recherche ? »

Les réflexions se sont organisées autour de quatre thématiques :

- améliorer la reconnaissance et les conditions d'exercice de nos métiers ;
- privilégier les formations supérieures publiques ;
- développer un service public de la recherche au service de l'intérêt général et à la hauteur des enjeux ;
- syndiquer dans un contexte de dégradation du service public et des acquis sociaux.

La réflexion sur la transition écologique et ses implications syndicales a également irrigué chacune des sessions.

En amont du congrès, le vote du rapport d'activité exécuté progresse de 72,73 % à 76,46 % de votes favorables des syndiqué·es, ce qui reflète la reconnaissance du travail mené par les équipes en place durant la mandature précédente et encourage à poursuivre dans cette voie, tout en continuant l'effort pour renforcer les équipes militantes et favoriser l'engagement de toutes et tous.

Notre syndicat sort de ce congrès uni et renforcé, avec des propositions concrètes pour développer et défendre le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche que nous voulons.

Vous trouverez dans ce dossier les synthèses des textes, issus des différentes sessions thématiques, qui ont été adoptés par le congrès. Elles vous permettront de vous (re)plonger dans ces travaux collectifs à l'heure de la rentrée universitaire. ■



# Appel du congrès

## Préparer ensemble l'avenir

**Le congrès d'orientation, qui s'est tenu à l'université Paris Cité, a été l'occasion de propositions concrètes pour l'enseignement supérieur et la recherche. L'appel du congrès ci-dessous alerte notamment sur la dégradation continue de nos conditions de travail et de nos salaires, et réaffirme l'urgence de la mobilisation.**

### ● POURSUIVRE LA DYNAMIQUE UNITAIRE

Ce congrès d'orientation du SNESUP-FSU se tient au cœur d'une mobilisation historique contre la réforme des retraites. Au fil des quatorze journées nationales de grève et de manifestations, les cortèges ont rassemblé partout en France nombre d'adhérent-es et de sympathisant-es dont de nombreux personnels de l'ESR aux côtés des étudiant-es. Ce mouvement social témoigne d'une véritable redynamisation des forces syndicales.

Au sein de la FSU et avec l'ensemble de l'intersyndicale interprofessionnelle, le SNESUP-FSU poursuivra la construction du rapport de force nécessaire à l'abrogation de cette loi injuste et il œuvrera pour porter dans ce cadre unitaire les nécessaires revendications sectorielles.

### ● LUTTER CONTRE L'EXTRÊME DROITE

Alors que ce gouvernement est déjà comptable d'une crise politique sans précédent, il allume des contre-feux notamment médiatiques, en banalisant sans complexe les idées d'extrême droite, favorisant la multiplication des actions des groupuscules fascistes et l'augmentation des agressions racistes, islamophobes, antisémites, LGBTphobes et visant des militant-es du mouvement social. Cette montée de l'extrême droite est à corrélérer à l'état alarmant dans lequel se trouvent les services publics français qui, attaqués par plusieurs décennies de politiques libérales, peinent à mener à bien leurs missions auprès de l'ensemble des usagers.

Le SNESUP-FSU continue de dénoncer les menaces, violences, physiques ou symboliques, de l'extrême droite. Il prend avec la FSU toute sa part dans cette lutte, notamment sur les campus de l'ESR, où l'extrême droite ne se cache plus pour agir.

### ● SE SAISIR DE LA QUESTION DE TOUTES LES URGENCES ÉCOLOGIQUES

Le SNESUP-FSU invite les collègues à se saisir de la question des urgences écologiques et à débattre dans ses sections des revendications à porter localement et nationalement, ainsi que des modalités d'action pour créer le rapport de force nécessaire à une réorientation des poli-

tiques indispensable à une transition écologique acceptable par toutes et tous, car socialement juste.

Il est urgent d'inverser les priorités : tous les aspects de nos métiers sont concernés par le dérèglement climatique, et un changement de modèle vers une société de sobriété est aujourd'hui vital. Avec la FSU, le SNESUP-FSU porte des propositions sur l'urgence environnementale et la rupture qu'elle nécessite.

### ● DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC DE L'ESR

Le SNESUP-FSU alerte depuis plusieurs années sur la dégradation continue de l'ESR. De réformes en décrets, tous les pans du service public de l'ESR sont attaqués, voire sapés, les uns après les autres. Le sous-financement chronique, la multiplication et la dégradation des statuts des personnels, la généralisation des établissements expérimentaux et la restriction de la démocratie universitaire ne font qu'accroître la dérégulation et les inégalités.

Les agent-es non titulaires, toujours plus nombreux-ses et sans qui bien des enseignements et des travaux de recherche ne pourraient se tenir, s'enfoncent dans la précarité faute d'une amélioration de leur situation, exacerbée par l'empilement des différents contrats.

La précarité touche également de plus en plus d'étudiant-es sans que le gouvernement n'y apporte de réponse adaptée, induisant nombre d'échecs et d'abandons.

Le SNESUP-FSU s'engage à se battre dans chacune de ses sections et au niveau national pour freiner cette dérive de l'ESR et défendre un service public de l'ESR ouvert, gratuit et accessible à toutes et à tous.

L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes et la lutte contre toutes les discriminations et violences sont également, et doivent rester, des priorités pour le SNESUP-FSU.

### ● AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Face au manque de personnels toutes catégories confondues, les tâches se multiplient dans

*Le SNESUP-FSU s'engage à se battre dans chacune de ses sections et au niveau national pour défendre un service public de l'ESR ouvert, gratuit et accessible à toutes et à tous.*

des calendriers contraints, intensifiant le travail jusqu'à en faire perdre le sens, entraînant une dégradation des conditions de travail et parfois une souffrance et un mal-être.

La multiplication des appels à projets pour financer la recherche et les actions pédagogiques, les campagnes de sélection des étudiant-es (Mon master et Parcoursup) génèrent une quantité de travail supplémentaire farineuse qui met les collègues sous pression. De plus en plus de collègues en responsabilité les lâchent, épuisés par ces tâches dénuées de sens et chronophages. Des UFR, des laboratoires, des formations restent sans candidat-es pour les diriger. La collégialité et la gestion par les pairs de notre système universitaire sont ainsi mises en danger.

Le SNESUP-FSU porte la demande urgente d'un plan pluriannuel de postes statutaires permettant un service public de l'ESR ouvert à toutes et à tous les étudiant-es.



### ● GAGNER LA BATAILLE DES SALAIRES

Le dégel de 1,5 % du point d'indice en juillet 2023 et les 5 points d'indice promis par le gouvernement en janvier 2024 sont loin d'être à la hauteur des besoins.

Le SNESUP, avec la FSU, demande une revalorisation minimale de 10 % du point d'indice pour toutes et tous les agent-es de l'ESR. Il défend un mécanisme égalitaire d'une indexation de la rémunération indiciaire sur l'inflation, ainsi qu'un rattrapage de la valeur du point d'indice.

Il demande une vraie révision des grilles indiciaires, avec notamment la prise en compte du doctorat dans la grille des enseignant-es-chercheur-ses et la fin des barrages de grade.

Il revendique pour les enseignant-es contractuel-les des grilles de salaire et des obligations de service alignées sur ce qui est appliqué aux corps de titulaires, ainsi qu'un plan de titularisation visant à la résorption de l'emploi non titulaire.

En choisissant une revalorisation par l'indemnitaire, le gouvernement cherche à diviser les enseignant-es. Ensemble et uni-es, les enseignant-es du supérieur (EC, E2D, contractuel-les, vacataires) défendent un service public de l'ESR. Nous devons plus que jamais répondre d'une seule voix de manière unitaire et avec force à tous les niveaux.

### ● L'URGENCE DE LA MOBILISATION

Sans un plan de recrutements urgent et pérenne, l'année universitaire 2023-2024 ne pourra que générer un épuisement supplémentaire des personnels. Ce sont 12 000 personnels titulaires enseignants et non enseignants qu'il nous faut recruter, ne serait-ce que pour diminuer de moitié les inégalités de dotation des subventions pour charge de service public des EPSCP.

Aucun moyen supplémentaire, aucun plan de recrutement, aucune création de places, pourtant indispensables, ne sont annoncés par le ministère pour la rentrée 2023. Dans ces conditions, la question même de sa tenue reste posée.

Dans le secteur de l'ESR, un certain nombre de collègues sont actuellement mobilisé-es : les vacataires, les doctorant-es, les enseignant-es du second degré, majoritairement dans les Staps et les IUT mais également dans les INSPÉ et centres de langues. Des actions sont en cours et s'organisent. Le SNESUP-FSU soutient ces mobilisations, appelle à les renforcer et réaffirme la nécessité de se battre pour l'ensemble des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche afin d'améliorer les conditions de travail et de rémunération de toutes et tous. ■

**APPEL VOTÉ À L'UNANIMITÉ MOINS  
1 ABSTENTION**

*Sans un plan de recrutements urgent et pérenne, l'année universitaire 2023-2024 ne pourra que générer un épuisement supplémentaire des personnels.*



## THÈME 1

# Améliorer la reconnaissance et les conditions d'exercice de nos métiers

**Le travail de la commission 1 du congrès du SNESUP-FSU a permis de rappeler l'attachement à un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche de qualité, alors que celui-ci est attaqué par les réformes et la baisse du financement de l'État, mais aussi l'importance des statuts pour préserver les libertés académiques. Une synthèse des principaux mandats votés par le congrès figure ci-dessous\*.**

### CONBATTRE LA REMISE EN CAUSE DES STATUTS

Le SNESUP-FSU demande la mise en place d'un vrai dispositif national de promotion interne où le CNU aurait toute sa place. Il demande également que les enseignant-es de statut premier ou second degré (E2D) avec une activité de recherche puissent être membres à part entière d'un laboratoire et bénéficient d'une décharge afin de mener leurs travaux de recherche.

Les équivalences de tâches doivent bénéficier à tous et être reconnues pour tous, de même que le travail d'élus dans les conseils centraux.

La circulaire sur les congés doit être respectée partout et tous les congés et les autorisations d'absence doivent être pris en compte dans le service. Le ministère doit donner les moyens de respecter le cadre réglementaire spécifique des enseignant-es du supérieur.

### POUR DES SALAIRES À LA HAUTEUR DE NOS MISSIONS

Le SNESUP-FSU rappelle ses mandats d'indexation du point d'indice sur l'augmentation des prix, d'amélioration des grilles indiciaires, avec une vraie reconnaissance du doctorat dans ces grilles, et sa demande de baisse des obligations réglementaires de service : 125 heures pour les enseignant-es-chercheur-ses (EC) et assimilés et 250 heures pour les enseignant-es et assimilés.

Il déplore que les EC ne bénéficient toujours pas d'une carrière sur deux grades et il s'insurge contre la baisse du taux de promotion pour l'accès à la hors-classe des MCF, demande la fin du contingentement et la linéarisation de l'échelon exceptionnel, le passage automatique du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> échelon de la classe exceptionnelle des PU, l'augmentation immédiate à au moins 20 % du taux de promotion, la création d'un dispositif permettant à tous les MCF en fin de classe normale d'accéder de droit à la hors-classe.

En plus de l'égalité des primes statutaires et fonctionnelles entre E2D et EC en vue de l'intégration dans les grilles indiciaires, les E2D affectés dans le supérieur doivent également

pouvoir accéder à la prime d'attractivité. Face à l'insuffisance d'ouvertures de postes de MCF réservés aux E2D docteur-es qualifié-es et en l'attente de la satisfaction de notre revendication d'une transformation de poste de droit, nous proposons la création d'un dispositif spécifique national de conversion de poste financé par le ministère. Le SNESUP-FSU demande également que ceux d'entre elles et eux bloqués en classe normale en raison d'un avis satisfaisant par défaut bénéficient d'un rendez-vous de carrière permettant la révision de cet avis.

Le SNESUP-FSU demande la fin des pressions pour réaliser des heures complémentaires (HC) et appelle à refuser les HC subies. Il revendique une revalorisation de l'heure de vacation et de l'heure complémentaire à 125 euros brut.

### DES CONTRATS DE DOCTORAT ET DE POSTDOCTORAT DIVERSIFIÉS

Le SNESUP-FSU demande que le contrat doctoral puisse être allongé de droit pour une durée de quatre ans.

Il dénonce la situation actuelle des demi-ATER dont la rémunération est en dessous du smic et porte une simplification des différentes voies de recrutement des ATER, avec deux possibilités : un tiers du service des EC pour un-e doctorant-e et deux tiers pour les titulaires d'un doctorat.

Le maintien de l'interdiction d'effectuer des HC reste fondamental. Le SNESUP-FSU demande que les obligations de service de tous et toutes les contractuel-les soient faites en référence au service des EC, incluant notamment TD = TP et que la rémunération minimale soit fixée à l'échelon 1 des MCF, le diplôme de doctorat étant pris en compte pour les ATER docteur-es au moment du recrutement.

Le SNESUP-FSU propose que le recrutement des ATER soit fait par des commissions de spécialistes permanentes de la discipline et demande que ces postes fassent l'objet d'un financement fléché du ministère.

Il revendique un plan massif garantissant la titularisation de toutes et tous les contractuel-les

*Le SNESUP-FSU revendique un plan massif garantissant la titularisation de toutes et tous les contractuel-les le souhaitant.*

\* La version longue du texte voté par le congrès est disponible sur le site : [www.snesup.fr/article/theme-1-ameliorer-la-reconnaissance-et-les-conditions-dexercice-de-nos-metiers-1](http://www.snesup.fr/article/theme-1-ameliorer-la-reconnaissance-et-les-conditions-dexercice-de-nos-metiers-1).

le souhaitant, prenant en compte les services effectués dans le public et l'expérience professionnelle antérieure, notamment par le biais de concours réservés avec création de postes titulaires – plan corrélé à l'arrêt du recours facilité au contrat pour pourvoir les emplois permanents.

Il demande la requalification des emplois de vacataire en emplois de CDD de droit public, avec toutes les garanties sociales associées, et appelle au respect de la réglementation sur la mensualisation des vacataires.

#### POUR UN VRAI DROIT À LA MUTATION

Le SNESUP-FSU porte la mise en place d'un mouvement national en amont de la campagne synchronisée de recrutement. Dans ce système, le CNU désigne en son sein des expert-es chargés d'évaluer la cohérence du profil des candidat-es à la mutation avec la recherche effectuée au sein du laboratoire et l'enseignement au sein de la composante de formation du poste vacant. Lorsqu'un-e EC voit sa mutation acceptée, le poste laissé vacant au sein de l'établissement d'origine est republié lors de la campagne synchronisée.

En attendant, le SNESUP-FSU demande que le CNU soit sollicité par les établissements pour désigner des expert-es émettant un avis sur l'adéquation des candidat-es à la mutation prioritaire avec le profil publié.

#### AMÉLIORER LES CAMPUS UNIVERSITAIRES

Le SNESUP-FSU revendique un plan national relatif à la rénovation énergétique,

financé par le MESR sur une ligne budgétaire spécifique.

Il exige la mise en place effective du diagnostic amiante et un plan de prévention des risques liés à l'amiante dans tous les établissements, demande une campagne de mesure de la qualité de l'air et un plan d'action doté financièrement par l'État, ainsi qu'une utilisation raisonnée de l'eau dans les campus.

Il demande que personnels et usagers soient associés aux groupes de travail sur l'immobilier et que les compétences locales soient mobilisées. ■

**POUR : 89 ; CONTRE : 3 ; ABS : 0 ; NPPV : 0**



© Snesup  
Michèle Artaud, Raymond Grüber et Philippe Aubry (de g. à d.) ont conduit le débat autour du thème 1.

*Mettre en place un mouvement national en amont de la campagne synchronisée de recrutement.*

## THÈME 2

# Privilégier les formations supérieures publiques

**Face au désengagement de l'État, à la concurrence entre formations et à la présence de plus en plus importante du privé dans les formations supérieures, le SNESUP-FSU est porteur de propositions et de pistes d'amélioration des formations publiques adossées à la recherche et portées par des enseignant-es et enseignant-es-chercheur-ses titulaires.**

**D**epuis 2007, les gouvernements successifs œuvrent à la construction du marché de l'enseignement supérieur en organisant la concurrence entre formations et en ouvrant ce marché aux formations privées au détriment des formations publiques. L'État, en poursuivant son désengagement au niveau des universités, induit des injections à ouvrir des formations par apprentissage pour pallier l'insuffisance de la subvention pour charges de service public (SCSP), à construire des maquettes de formation avec des enseignements organisés à distance pour faire des économies sur les heures d'enseignement au détriment des étudiant-es. Dans

le même temps, l'État subventionne et autorise l'ouverture de formations privées qui mènent une campagne féroce contre les établissements publics, précipitant les étudiant-es vers les formations privées.

#### PROPOSITIONS ET REVENDEICATIONS CONCERNANT LE SERVICE PUBLIC, LE PRIVÉ, L'APPRENTISSAGE ET L'ORIENTATION

- Promotion de la qualité des formations publiques, espaces de création des savoirs, adossées à la recherche et portées par des enseignant-es et enseignant-es-chercheur-ses

*Créer des places à la hauteur des besoins dans un contexte d'augmentation continue du nombre d'étudiant-es.*

**Les contenus de formation doivent être construits par les universitaires, en appui sur la recherche scientifique.**

titulaires. À l'inverse, le SNESUP-FSU dénonce la qualité variable des formations dans les écoles privées.

- Différenciation claire entre formations publiques et privées auprès des étudiant-es et de leur famille, ce qui passe notamment par le renforcement des services d'orientation publics pour acculturer les familles aux formations supérieures.
- Création (ou maintien) de formations publiques de proximité, permettant aux jeunes de s'inscrire dans la filière de leur choix avec des enseignements organisés en présentiel.
- Les ressources financières des formations en alternance ne doivent pas servir d'argument au maintien ou non d'une formation.
- Dans le cadre de l'apprentissage, les mémoires de fin d'études doivent être évalués par les enseignant-es de la formation.

### PROPOSITIONS ET REVENDEICATIONS CONCERNANT L'ACCÈS EN MASTER

Concernant la démocratisation de l'accès en master, le SNESUP-FSU demande des créations de places à la hauteur des besoins dans un contexte d'augmentation continue du nombre d'étudiant-es.

Le SNESUP-FSU réitère sa demande d'une plate-forme d'affectation qui permette de satisfaire les attentes des étudiant-es, en prenant notamment en compte la hiérarchisation de leurs vœux de poursuite d'études, et qui respecte le travail des équipes pédagogiques. Il demande également une révision du calendrier Mon Master, qui privilégie indirectement l'inscription dans des formations privées, ainsi que la limitation du nombre des documents à fournir et la suppression des lettres de recommandation.

Il rappelle :

- que chaque étudiant-e titulaire d'une licence doit pouvoir s'inscrire dans un master dont la licence lui a permis d'acquérir les prérequis ;

- que les étudiant-es ne doivent pas être utilisés comme variable d'ajustement pour les charges d'enseignement ;
- qu'à ce titre, les stages sont une modalité pédagogique.

Le SNESUP-FSU rappelle que les étudiant-es sont des usager-ères avec des droits politiques et non des client-es de l'université. Par ailleurs, puisqu'elles ont le monopole de la collation des grades, les universités devraient aussi avoir celui des diverses labellisations qui fleurissent dans l'enseignement supérieur.

Pour le SNESUP-FSU, la tension à l'entrée de la licence comme du master ne peut se régler par une gestion des flux arbitraire ni par une sélection accrue. Elle nécessite un investissement permettant la création de places dans l'enseignement supérieur public et le recrutement d'enseignant-es titulaires.

### FORMER LES ÉTUDIANTS AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Le SNESUP-FSU défend une politique ambitieuse généralisant des formations spécifiques à l'écologie et à l'environnement, mais également pour l'ensemble des formations une éducation politique sur ces enjeux en s'appuyant sur la littérature scientifique.

Pour le SNESUP-FSU, les contenus de formation doivent être construits par les universitaires, en appui sur la recherche scientifique, et doivent favoriser le débat, la *disputatio* et la controverse scientifique à même de développer la pensée critique des étudiant-es. Enfin, le pilotage doit relever des enseignant-es et enseignant-es-chercheur-ses et non des ingénieur-es pédagogiques.

Le SNESUP-FSU prône une politique publique ambitieuse pour engager nos sociétés dans les transitions écologiques et dans une perspective de justice sociale. Cela doit se traduire dans les formations universitaires mais également dans les rénovations globales du bâti universitaire, et plus généralement dans toutes les politiques menées dans l'ESR, tant au niveau national que local.

Le SNESUP-FSU demande une augmentation des moyens humains et financiers pour :

- mieux suivre et encadrer les étudiants (réduire notamment la taille des groupes) ;
- dispenser le nombre d'heures de formation nécessaires pour garantir une cohérence disciplinaire. Dans le cadre des formations en alternance, maintenir l'ensemble des enseignements, y compris pratiques, en présence.

Nous poursuivrons dans notre syndicat les débats avec la volonté de porter les controverses. Nous ferons aussi valoir nos contre-propositions, en cherchant les alliances avec d'autres organisations syndicales ou associations. ■

**POUR : 93 ; CONTRE : 3 ; ABS : 0 ; NPPV : 0**

Nathalie Lebrun et Caroline Mauriat, avec Hervé Christofol, pour le thème 2.



## THÈME 3

# Développer un service public de la recherche au service de l'intérêt général et à la hauteur des enjeux

Le SNESUP-FSU alerte sur les conséquences d'une politique scientifique qui accentue année après année la volonté de pilotage par le ministère de la recherche, la centralisation autoritaire ou larvée dont la mission Gillet est la dernière manifestation. Surcharges, entraves, contrôles superfétatoires, injonctions multiples et contradictoires continuent d'accabler les personnels, réduisent leur temps et leur liberté de recherche.

### PILOTAGE DE LA RECHERCHE ET APPELS À PROJETS (AAP)

Nous mesurons le recul toujours plus marqué des moyens récurrents de la recherche (financements et postes) et l'accentuation d'un pilotage de la recherche par AAP. Celui-ci s'effectue au niveau national, régional et au niveau des universités. Programmes et équipements prioritaires de recherche, appels régionaux, nouveaux schémas régionaux enseignement supérieur-recherche-innovation, etc., qui creusent les inégalités entre collègues, entre laboratoires et entre territoires. Parallèlement, la mission Gillet prévoit une réorganisation du pilotage de la politique de recherche dans le MESR, détériorant fortement l'organisation de la recherche. Les organismes nationaux de recherche sont menacés par leur transformation en agences de programmes. À l'opposé de cette dérive, des moyens pérennes sont nécessaires pour que tous les collègues aient la liberté de choisir l'orientation de leurs recherches.

### SERMENT D'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

Malgré une intention positive de protection du travail de recherche, l'instrumentalisation du serment d'intégrité scientifique<sup>1</sup> pourrait avoir un effet négatif sur les collectifs de recherche. Tel que rédigé, le serment d'intégrité scientifique est une contrainte qui ne sert pas aux pairs à réaffirmer la liberté académique du chercheur et donc du docteur. D'une part, il relève de la déontologie de la recherche dont le doctorant vient d'apporter la preuve reconnue par les pairs à travers la délivrance du doctorat, remettant en question la légitimité du jury de doctorat de reconnaître au doctorant qu'il satisfait aux exigences du diplôme. D'autre part, la possibilité offerte aux établissements de faire « évoluer » le texte<sup>2</sup> en l'incluant dans leur charte de doctorat contredit son caractère national.

La recherche est produite collectivement par des femmes et des hommes, quels que soient leur statut et leur ancienneté. Nous réaffirmons l'importance du collectif qui définit, dans la *disputatio*, ce qu'est la recherche et comment elle doit être menée.

### URGENCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Les financements fléchés via les AAP entravent la recherche fondamentale et de long terme alors qu'elle est rendue encore plus nécessaire face aux défis climatiques, sanitaires et sociaux. Le fléchage des financements peut également limiter la réorientation des recherches souhaitée par certain-es collègues.

Les bouleversements actuels et à venir confirment les méfaits d'un système capitaliste et productiviste qui aggrave les inégalités sociales, détruit les équilibres sociaux et environnementaux en maintenant le modèle d'une croissance infinie dans un monde aux ressources limitées. La recherche effrénée de profits détruit les écosystèmes en dérégulant le climat et la nature<sup>3</sup>. Le bouleversement climatique et environnemental va de fait modifier profondément nos façons de faire de la recherche.

### UN FINANCEMENT PÉRENNE DE LA RECHERCHE

Le SNESUP-FSU défend la nécessité du retour à des financements pérennes et la garantie des libertés académiques qui renforceraient probablement aussi les recherches sur le climat. L'organisation actuelle de la recherche ne permettant pas de bifurquer facilement, les collègues qui le souhaitent doivent pouvoir accéder à des financements et à du temps pour réorienter leurs recherches (par exemple CRCT).

Le crédit d'impôt recherche (CIR), que nous dénonçons, contribue dans de nombreux cas au financement d'activités nuisibles à l'en-

**Le SNESUP-FSU défend la nécessité du retour à des financements pérennes et la garantie des libertés académiques.**

1. La loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 introduit le serment dans le Code de l'éducation, à l'article L. 612-7, et la disposition est inscrite dans l'article 19bis de l'arrêté de la formation doctorale (évolution introduite par l'arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016).  
 2. Cf. article 10 de l'arrêté du 26 août 2022 modifiant l'article 12 du 25 mai 2016.  
 3. Cf. FSU, congrès de Metz 2022.



*Le SNESUP-FSU continue de dénoncer la course à la publication et l'évaluation individuelle des chercheurs.*

vironnement. L'argent public du CIR doit être redéployé dans le service public de recherche pour financer par exemple des actions dans les établissements, notamment sous l'impulsion des élu·es dans les conseils (rénovation thermique des bâtiments, développement des mobilités douces).

### REFUSER LES DISCOURS CULPABILISANTS

Nous refusons les discours culpabilisants, qui surresponsabilisent les individus, par exemple concernant les déplacements des personnels de la recherche. Le SNESUP-FSU continue de dénoncer la course à la publication et l'évaluation individuelle des chercheurs. La participation à des congrès (internationaux) ne doit plus être un critère pour l'évaluation.

Le SNESUP-FSU rappelle que les connaissances scientifiques validées n'ont cessé de confirmer les prévisions faites par les différents rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) depuis plus de tren-

te ans. Nous faisons face au changement climatique, à son accélération et à ses conséquences. Cela implique que nous réfléchissions collectivement et syndicalement aux implications sur nos conditions de travail ainsi que sur l'organisation de nos recherches. ■

**POUR : 72 ; CONTRE : 3 ; ABS : 11 ; NPPV : 0**



Pour le thème 3, Alexandre Zimmer et Mary David.

## THÈME 4

# Syndiquer dans un contexte de dégradation du service public et des acquis sociaux

**La mobilisation contre la réforme des retraites a permis de renforcer la confiance envers les organisations syndicales. La dynamique unitaire a parfois concouru à renouveler les rapports de force, notamment au sein des diverses instances, et à amplifier les mobilisations. Elle doit désormais s'élargir aux questions salariales, nous amener à renforcer le travail intersyndical localement pour peser davantage sur les décisions, et à aborder les élections des conseils dans nos établissements avec une dynamique renforcée.**

*Renforcer le tissu local de nos sections est un objectif à poursuivre prioritairement.*

**D**évelopper dans les sections locales un travail collectif entre SNESUP, SNASUB, SNCS, SNEP est une piste à suivre. L'implication du SNESUP dans les instances de la FSU, notamment au niveau local dans les sections départementales, doit être renforcée, tout comme la visibilité de l'ESR dans l'expression et les revendications fédérales.

### CONVAINCRE LES COLLÈGUES DE L'UTILITÉ DE SE SYNDIQUER

Si le nombre de syndiqué·es se maintient alors que le nombre d'enseignant·es-chercheur·ses

(EC) et d'enseignant·es titulaires dans l'ESR diminue, l'augmentation du nombre de nouveaux syndiqué·es est de 36 %. Les départs doivent faire l'objet d'une analyse plus poussée. Dans l'enseignement supérieur, 32 % des enseignant·es sont aujourd'hui contractuel·les, et le nombre de vacataires approche les 150 000.

Dans le but de faciliter la syndicalisation, la mise en place d'une plate-forme en ligne sera étudiée.

Une campagne de syndicalisation offensive doit être menée auprès de toutes les catégories de personnels, en particulier chez les docto-

rant-es, les contractuel-les, les vacataires ou les jeunes titulaires.

La valorisation élargie des diverses publications du SNESUP-FSU est à étudier, ainsi que l'utilisation des réseaux sociaux et des outils vidéo, notamment en lien avec les sections, de même que la mise à jour du site, intégrant les nouveaux outils technologiques.

### DÉPLOYER NOTRE OUTIL SYNDICAL ET DÉVELOPPER LE RÉSEAU MILITANT

Seuls un engagement croissant, durable et régulier, et une continuité des équipes militantes peuvent favoriser la répartition d'un travail syndical de plus en plus lourd, mais également la réactivité à tous les niveaux. Renforcer le tissu local de nos sections est un objectif à poursuivre prioritairement.

De façon générale, face aux attaques de plus en plus nombreuses des libertés et droits des personnels, les réflexions et la prise en charge des affaires personnelles, au sein du secteur Situation des personnels (SDP) du SNESUP-FSU mais aussi dans les sections locales, doivent être approfondies et le travail collectif en soutien aux collègues titulaires et non titulaires renforcé.

L'accompagnement des personnels requiert une augmentation du nombre de camarades assurant des permanences au niveau national et local et la formation des militant-es sur les questions spécifiques. Le nombre des agent-es non titulaires ne cesse de croître ainsi que leur précarité. Leurs situations ne cessent de se complexifier (vacataires, contractuel-les, doctorant-es, diversité des contrats, etc.) et nécessitent un travail de fond pour identifier chaque situation et mieux les accompagner localement. Pour renforcer la visibilité des revendications et l'accompagnement concernant des agent-es non titulaires (ANT), le sous-secteur ANT, fonctionnant au sein du secteur Situation des personnels, sera dénommé secteur ANT, comme les autres secteurs thématiques du secteur SDP. Il traitera notamment de la syndicalisation et de la communication en direction des ANT, de leurs soutien et accompagnement et de leur intégration à la vie du syndicat. Par ailleurs, les échanges engagés avec certains collectifs, notamment sur des mandats communs, doivent se poursuivre pour gagner de nouveaux droits.

Le renforcement de l'expertise juridique et la formation des militant-es, y compris décentralisée, sont dans ce contexte des sujets importants.

Le centre de formation de la FSU est à investir de manière plus conséquente. Au-delà, un droit à la formation pour les enseignant-es et EC du sup est un objectif à atteindre. Il se traduirait par une prise en compte dans leur service annuel d'un temps de formation cumulable.

Pour améliorer la reconnaissance du travail des élu-es dans les conseils des établissements et harmoniser les pratiques, nous exigeons la prise en compte de l'investissement des personnels dans ces instances par l'attribution d'une décharge d'obligations de service.

Il est nécessaire de convaincre les retraité-es de maintenir leur adhésion syndicale, de les informer sur leurs droits, de les inviter à contribuer à la réflexion et à l'accompagnement des collègues qui rencontrent des difficultés pour faire valoir leurs droits.

L'engagement militant des femmes dans la prise de responsabilités diverses progresse dans notre organisation. Il doit demeurer une préoccupation permanente.

### MOBILISER ET MIEUX ARTICULER LES DIFFÉRENTES FORMES D'ACTION

Des alternatives en complément et en articulation avec les manifestations unitaires et majoritaires, qui sont indispensables pour faire passer nos revendications au gouvernement, doivent être envisagées. À l'occasion de la bataille contre la réforme des retraites, les faits de répression à l'encontre de militant-es se sont multipliés et aggravés. Le droit de manifester et la sécurité des manifestant-es doivent être garantis. Il est nécessaire de renforcer les services d'ordre, de dénoncer les interventions policières sur les campus, de rendre visibles nos organisations dans les manifestations et d'outiller les militant-es pour faire face aux situations d'interpellations abusives. Le SNESUP-FSU réaffirme sa détermination pour faire respecter le droit à un enseignement en présence, y compris les jours de mobilisation nationale. ■

**POUR : 73 ; CONTRE : 12 ; ABS : 4 ; NPPV : 0**

*L'engagement militant des femmes dans la prise de responsabilités diverses progresse dans notre organisation.*

Pour le thème 4, Pierre-Emmanuel Berche (au centre), avec Anne Roger, et Stéphane Tassel.



© Snesup